

Direction

Dijon, le 25 février 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'École de Management de Normandie, avec laquelle nous sommes co-accrédités pour délivrer le Mastère spécialisé "Sciences et management de la Filière équine", m'a informé le 15 février dernier de sa volonté de mettre un terme à notre convention de partenariat. Cette décision impacte la totalité du processus lié à la formation, impliquant pour l'Institut Agro Dijon une charge de travail trop importante pour la poursuivre. C'est donc avec regret que j'ai dû me résoudre à fermer le Mastère spécialisé « Sciences et management de la Filière équine ».

Nous continuerons bien sûr d'accompagner la formation des auditeurs actuellement engagés dans la promotion 2021-2022.

Je tiens à remercier tous les partenaires, académiques comme professionnels, et les personnes impliquées de près ou de loin, pour leur engagement et leur disponibilité ces dernières années au bénéfice de notre Mastère. Ce diplôme est reconnu par l'ensemble de la filière comme en témoigne le taux d'embauche des étudiants et la position des anciens aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*

Le Directeur de l'Institut Agro Dijon



François ROCHE-BRUYN